

Déclaration

TÉMOIN :

Le Carrefour de la Miséricorde

- Nancy McMillan, directrice générale, Le Carrefour de la Miséricorde
 - Nathalie Kirouac, intervenante en travail social au Carrefour de la Miséricorde
-

Présentation du témoin

Fondé en 1980, le Carrefour de la Miséricorde est un organisme qui accueille les mères monoparentales. Leurs actions sont préventives et éducatives. Elles visent à améliorer le mieux-être des familles en situation de vulnérabilité et le pouvoir d’agir sur soi et sur la collectivité.

Le Carrefour de la Miséricorde vise à offrir un milieu chaleureux, accessible et dépourvu de tout jugement. Il accompagne la mère dans son rôle parental et soutient la relation mère-enfant. Il permet de renforcer le pouvoir d’agir des mères en offrant des services d’éducation populaire et des suivis psychosociaux.

Résumé des idées et messages importants

Le Carrefour de la Miséricorde

Les services offerts aux jeunes mères et aux enfants

Le Carrefour offre des services de proximité aux jeunes mères et à leurs enfants. L’organisme est basé dans une maison afin d’offrir un environnement accueillant pour les familles.

Parmi ses services, il offre des groupes d’éducation et de soutien où les mères peuvent augmenter leurs connaissances sur la notion d’attachement. Les mères peuvent ensuite mettre ce qu’elles ont appris en pratique lors d’ateliers avec leurs enfants au Carrefour. Ce programme permet aux mères de sortir de l’isolement et valorise leur sentiment de compétence parentale.

Le Carrefour travaille aussi sur les divers niveaux du développement de l’enfant à travers le projet *Les Jardins de Rosalie*. Ce projet consiste en des groupes de stimulation offerts aux enfants de 0 à 5 ans qui n’ont pas accès aux CPE et qui ont des besoins particuliers.

Ces groupes se tiennent avec un ratio de 2 intervenants pour 6 enfants. 60 enfants ont bénéficié du projet en 2018.

Le programme Y'APP, lui, offre de l'éducation et du soutien aux parents dans le but d'accroître leur capacité à préserver et à améliorer la santé de leurs enfants âgés de 0 à 5 ans. Les études ont révélé que ce programme améliorerait la confiance des parents dans leurs compétences parentales, leur capacité à gérer le stress et à résoudre des problèmes et à avoir recours à des techniques de discipline positives.

Enfin, avec le Programme CASIOPE, le Carrefour, en collaboration avec des CPE, offre de faire le pont vers l'école primaire. Le programme vise à dresser le portrait de l'état du développement de l'enfant avant sa rentrée à l'école. Une intervenante du Carrefour accompagne la mère lors de l'inscription de l'enfant à l'école. L'enfant bénéficie ensuite d'un suivi de son intégration à l'école au Carrefour.

Au surplus, le Carrefour offre de l'accompagnement individuel pour les mères et pour les enfants ainsi que des groupes de cuisine collective et de l'aide au devoir. Le transport est offert aux familles pour leur permettre de participer aux activités de l'organisme.

Les enjeux constatés et les pistes de solution

Le Carrefour de la Miséricorde abonde dans le sens du PAPFC² pour ce qui est du besoin de mieux financer les organismes communautaires et de mieux concerter l'offre de services.

Le Carrefour de la Miséricorde œuvre principalement dans l'Est de Gatineau, le quartier le plus appauvri de la région. L'écart de pauvreté grandit dans la communauté. Pourtant, les subventions que le Carrefour reçoit ne suivent pas cet accroissement des besoins. Chaque année, le Carrefour offre ses services à 60 familles. Celles-ci ont, en moyenne, 2 ou 3 enfants. Pour fonctionner et maintenir le même niveau de services qu'actuellement, le Carrefour nécessite un budget de 500 000 \$ par année. Il lui en faudrait davantage pour agrandir son champ d'intervention. Pourtant, l'organisme ne reçoit que 13 333 \$ du ministère de la Famille et certaines sources de financement cesseront d'exister en 2020 (Avenir d'Enfants et le projet « Bouffe-Santé », non reconduit par le CISSSO). Pour combler ses besoins financiers, le Carrefour doit compter sur des demandes de financement ou encore sur des activités de collecte de fonds. Le Carrefour doit donc libérer du personnel pour effectuer le travail nécessaire aux demandes de financement alors qu'il manque déjà d'intervenants pour combler les besoins des familles qu'il dessert.

En effet, le Carrefour offre des services individualisés et de qualité, mais doit toujours faire plus avec moins. Les groupes d'éducation sur le lien d'attachement ne peuvent se poursuivre sur plus de 10 semaines pour chaque groupe, faute de ressources. Les

intervenantes sont aussi appelées à offrir du soutien à l'extérieur des murs de l'organisme. Elles se déplacent chez les familles pour intervenir lors de situations de crise en santé mentale qui ont augmenté de 10-40 %. Elles accompagnent les mères au tribunal. Elles les soutiennent dans leur recherche de logement. Elles doivent référer de plus en plus d'enfants de 0 à 5 ans en psychiatrie afin d'obtenir les diagnostics nécessaires. Par cette hausse de la charge de travail pour résorber des crises, les intervenantes ont moins de temps pour travailler en amont et pour intervenir sur des problématiques qui pourraient mener à des parcours en protection de la jeunesse.

La hausse de la charge de travail par l'augmentation des besoins et la nécessité d'obtenir plus de financement amène un risque de déshumaniser les services offerts en raison du manque de temps. Si le lien de confiance établi avec les familles s'effrite, elles risquent de s'éloigner des ressources communautaires et de faire face à des situations de crise sans avoir le soutien nécessaire.

Le Carrefour de la Miséricorde suggère de reconnaître l'expertise des organismes communautaires et de leur offrir le soutien financier leur permettant de remplir leur mission. Il souligne aussi qu'il est devenu difficile de savoir à qui faire parvenir les demandes de financement depuis la réforme de 2015. Avec l'allégement de la charge du travail dédié à la recherche de financement, le Carrefour pourrait se concentrer davantage à offrir ses services aux familles.

Il faut aussi une coordination des services qui réponde aux besoins des familles. Par exemple, une intervenante du Carrefour a remarqué qu'il n'existait pas de services permettant d'offrir du transport aux enfants vers le CPE. Avec une offre de services tenant compte des besoins des familles, il serait possible de pallier à ce manque de services. Un meilleur système de communication et de référencement serait aussi bénéfique. D'un côté, le Carrefour participe au Comité famille de l'Est qui regroupe maintenant 22 membres œuvrant dans l'Est de la ville de Gatineau (École, CPE et organismes communautaires). Ce Comité cherche à unir les efforts des organismes afin de répondre aux besoins des familles du secteur. De l'autre côté, le Carrefour remarque qu'il arrive que des organismes communautaires se réunissent afin d'établir un plan stratégique pour obtenir du financement, mais qu'ils ne prennent pas le temps de se connaître et de connaître leur mission respective lors de ces rencontres.

Recommandations formulées par le témoin

Le Carrefour de la Miséricorde :

- Offrir une formation aux familles d'accueil
- Soutenir les organismes communautaires

- Assurer une intensité de services en première ligne
- Reconnaître l'expertise des organismes communautaires
- Valoriser les parents

Documents déposés par le témoin en audience

Aucun

Nom du témoin : Nancy McMillan

Date : 25 mai 2020

Le courriel attestant que vous avez lu et que vous êtes d'accord avec le contenu du document tient lieu de signature. Vous acceptez du même coup que ce document soit déposé en preuve.